

Sénat PARIS ☐☐ 22 septembre 2018, 14h - 18h15.

L'exploitation du corps des femmes est inacceptable, que ce soit par des hommes ou par d'autres femmes. Aussi Regards de femmes vous invite à vous inscrire au colloque organisé par le collectif d'associations pour l'abolition de la maternité de substitution, le **samedi 22 septembre au Sénat, 15 rue Vaugirard, ☐ Paris.**

Voici le lien <https://www.eventbrite.fr/e/inscription-colloque-pour-le-respect-des-femmes-et-de-s-enfants-abolir-la-maternite-de-substitution-47578713212?aff=Invitations1>

Organisé dans une approche féministe, laïque et humaniste, ce colloque apporte des arguments pour m

En effet, « Gestation pour autrui », « maternité de substitution », « grossesse pour autrui », quelle que s

Cette pratique ne concerne pas uniquement les personnes qui y ont recours, mais bien l'ensemble de la

C'est parce qu'elle nous concerne toutes et tous, parce qu'elle porte atteinte à notre humanité commun

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ **Découvrez le pré-programme du colloque !☐**

☐ ☐ ☐ ☐ **"POUR LE RESPECT DES FEMMES ET DES ENFANTS,☐
☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ABOLIR LA MATERNITÉ DE SUBSTITUTION"☐**

☐ ☐ ☐ ☐ **Colloque le samedi 22 septembre 2018 de 14h à 18h15☐**

Palais du Luxembourg- Salle Clemenceau
Marrainé par Laurence COHEN, Sénatrice

Pour le respect des femmes et des enfants, abolir la maternité de substitution

Écrit par Michèle Viannès

Accueil : **14 h**
14h30 : Accueil par **Laurence COHEN**

Arguments/présentation des associations organisatrices : CoRP, CQFD Lesbiennes féministes, CADAC (CQFD Lesbiennes Féministes) : expansion de la géographie de la maternité de substitution

1ère TABLE RONDE : La maternité de substitution, quelles conséquences sur les enfants ?

- **Muriel FABRE-MAGNAN** - professeure de droit privé, Univ Paris 1

- **Martine SEGALEN** - professeure émérite de sociologie de la famille, Univ Paris-Ouest Nanterre

- **Myriam SZEJER** - pédopsychiatre, psychanalyste, attachée au centre de psychiatrie de l'enfant

- **Frédérique KUTTENN** - médecin, professeure d'endocrinologie de la reproduction, Univ René Descartes

Modération : **Anne-Yvonne LE DAIN, agronome, géologue, scientifique et ancienne députée socialiste**

2ème TABLE RONDE : La maternité de substitution, quelles conséquences sur les femmes ?

- **Jennifer LAHL** - présidente du Center for Bioethics and Culture Network

- **Diane GUILBAUT** - présidente de Pour les Droits des Femmes du Québec

- **Claire QUIDET** - porte-parole du Mouvement du Nid

- **René FRYDMAN** - médecin spécialiste de la reproduction et du développement de l'assistance médicale à la procréation

Modération : **Hélène BIDARD**

adjointe à la Maire de Paris, conseillère municipale

18h : Lancement de la Coalition pour l'abolition de la maternité de substitution (CAMS)

18h15 : fin du colloque

Contact : abolition.gpa@gmail.com